



Un patron de bar commence une grève de la faim

Rubrique : actualités - Date : mercredi 5 novembre 2008

Un patron de bar déclare son bar fumeur et se fait par conséquent sanctionner. Il viole la loi de protection contre le tabagisme publiquement et entame une grève de la faim en se dressant comme victime....

Patron du bar « Le Club », Emmanuel Galante, qui a déclaré son bar fumeur, a entamé depuis hier une grève de la faim. Il proteste contre le libellé des accusations portées contre lui&

« J'AI décidé de cesser de m'alimenter, et même mes problèmes de cSur ne me feront pas renoncer ! ». Même pas une cacahuète à se mettre sous la dent, et uniquement de l'eau à glisser dans son gosier. Depuis hier, Emmanuel Galante, patron du bar « Le Club », cet établissement déclaré non-fumeur depuis plusieurs semaines, qui se bat pour un aménagement du décret de la loi antitabac, a décidé d'entamer une grève de la faim. Chaque jour, tant que sa santé le lui permettra, il changera lui-même l'éphéméride de son combat, apposée sur la vitrine de son établissement. Tant que sa santé lui permettra, chaque jour également, il ouvrira comme d'habitude à ses clients, dès 16 heures : « Tous les soirs, après ma journée de travail je remonterais chez moi. Quand je serais trop fatigué, je finirais sans doute par dormir en bas, sous une couverture ».

Lire l'article complet sur le site de l'union <http://www.lunion.presse.fr/index.p...>